

PAYSAGES

Le jardin... à la française

Créé en 2013, l'Institut européen des jardins et paysages s'est installé au château de Bénouville. Un très beau lieu pour cette association qui doit jouer un rôle moteur pour la conservation et la promotion de la grande richesse du patrimoine paysager européen.

La création de l'Institut européen des jardins et paysages (IEJP) est lié à deux éléments : d'une part, le départ de la Chambre régionale des comptes de Basse-Normandie du château de Bénouville laissant de superbes locaux vacants et, d'autre part, le souhait de Didier Wirth, président de la Fondation des Parcs et Jardins de France, de doter la France d'un lieu dédié à la préservation de la mémoire des jardins.

Inviter les passionnés, regrouper les archives, diffuser les connaissances

Le 27 mai dernier, l'assemblée générale constitutive de l'IEJP s'est tenue au château de Bénouville. Au sein du conseil d'administration de cette association type loi 1901, le Département est représenté par Anne d'Ornano, Paul Chandelier, François de Bourgoing et Jacky Lehugeur. Didier Wirth en a été élu président. Accompagné par un conseil scientifique présidé par l'architecte paysagiste portugaise Cristina Castel Branco, sa mission est triple. La première consiste à faire de l'IEJP le point de rencontre des passionnés de jardins par l'organisation de conférences, de colloques et d'échanges internationaux, d'ateliers et d'expositions. Son deuxième objectif est de rassembler les documents publics et privés liés aux jardins et paysages français et européens, et de collecter les archives existantes afin de les numériser. L'IEJP peut compter sur l'appui du Pôle document numérique de



Château de Brécy.

l'Université de Caen pour la création d'un inventaire virtuel qui sera mis en réseau accessible au public. La troisième mission de ce nouvel institut est de créer, avec l'aide de la Bibliothèque départementale de prêt, un centre de documentation à vocation européenne, qui sera consultable à la bibliothèque du château de Bénouville.

Le Conseil Général apporte à l'IEJP un soutien financier de 90 000 € pour l'année 2014 afin de poursuivre les activités débutées l'an passé : l'enrichissement des archives virtuelles, l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque, mais aussi l'organisation de deux à quatre conférences par mois et la mise en ligne d'un site Internet avec un portail d'accès à l'inventaire virtuel.



INFORMATIONS PRATIQUES

Pour connaître l'objet et les dates des prochaines conférences, contacter l'Institut par téléphone au 02 31 53 20 12 ou par mail iejp@sfr.fr.

Une question à...



DIDIER WIRTH, président de l'IEJP

Pourquoi conserver la mémoire des jardins ?

L'architecture et la peinture disposent d'institutions et de musées dédiés. Or, l'art du jardin, qui a été un art majeur de toutes

les grandes civilisations, n'en avait pas. Ce projet ambitieux veut diffuser l'art du jardin et faire en sorte que les gens connaissent les noms des grands paysagistes comme ceux des grands peintres.